

Le 8 juillet 2010

## **Alizé Manche, ou quand les entreprises s'entraident Reconduction du dispositif pour 2010-2012**

***Dans la Manche, les PME innovantes et créatrices d'emplois ont le soutien de leurs aînées. L'entraide entre entreprises y est pratiquée avec succès afin de dynamiser l'économie locale. Au regard du succès du dispositif Alizé Manche mis en place depuis 2003, il est reconduit pour 2010-2012 et rejoint par la Chambre de Métiers et de l'Artisanat.***

Le dispositif Alizé Manche <sup>(1)</sup> contribue à développer des activités créatrices d'emplois dans les PME-PMI en phase de croissance. Mis en place dans le département en 2003, il est reconduit pour une 3<sup>ème</sup> période (2010-2012). La Chambre de Métiers et de l'Artisanat entre dans le dispositif, favorisant ainsi la mobilisation des compétences au profit des entreprises.

### **Solidarité inter entreprises**

L'originalité et la valeur ajoutée d'Alizé Manche est l'aide en compétences apportée par les grandes entreprises. Celles-ci mettent en effet à la disposition des entreprises, le plus souvent des TPE, un cadre ou technicien pour les aider dans la mise en œuvre de leur projet, gracieusement et sur plusieurs jours. Les domaines sont étendus : ressources humaines, formation, gestion et finances, nouvelles technologies, études commerciales et marketing, environnement, qualité, achats, exportation, organisation de la production...

### **Critères d'attribution des aides**

- TPE/PME (en priorité de production ou de service à la production) détectées par les partenaires du dispositif, et répondant à des critères précis :
- Etre inscrite ou registre du commerce ou au répertoire des métiers.
- Employer moins de 250 personnes.
- Avoir un chiffre d'affaires n'excédant pas 50 M €.
- Avoir un total bilan annuel inférieur à 43 M €.
- Respecter le critère d'indépendance (moins de 25 % du capital détenu par une autre entreprise).
- Avoir un projet de développement créateur d'emplois.

<sup>(1)</sup> La CCI Centre et Sud Manche est opérateur local du dispositif « Actions locales interentreprises en zone d'emplois ».

## Chiffres clés Alizé Manche de 2003 à 2009

- **92 dossiers** accompagnés.
- **386 emplois** créés et maintenus.
- **747 journées de compétences** mobilisées par les grandes entreprises au service des TPE/PME.
- **16 PME** bénéficiaires de **295 000 € d'avances remboursables**.  
*Avance remboursable sur 3 ans maximum à taux 0, octroyé dans le cadre d'une étude ou d'un investissement précis. Cette aide ne peut cependant pas abonder les aides financières allouées par les collectivités territoriales (Conseil général et Conseil régional).*
- **17 grandes entreprises partenaires :**  
*Acome, A+ Métrologie, Elvia Pcb, Banque Populaire de l'Ouest, Direction régionale de la Caisse des dépôts et consignations, Areva NC, Crédit Agricole Normandie, CPC Cotentin, DCNS, EDF GDF Distribution Manche, EDF Centre Nucléaire de production d'électricité de Flamanville, La Poste, Soleco, Compagnie Laitière Européenne, Euriware, Jean Chéreau SAS, Tricots Saint-James.*
- **8 organismes locaux partenaires :**  
*CCI Centre et Sud Manche, CCI de Cherbourg-Cotentin, Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Manche, association Egée, plates-formes d'initiative locales (Impulsion Granville, Pays de la Baie Initiatives, centre Manche Initiatives, Mortainais Initiatives Réseau, Cotentin Initiatives).*